



COMITE DIRECTEUR

**PROCES VERBAL ELECTRONIQUE N° 5 DU 28 OCTOBRE 2024
MANDAT 2024-2028 - SAISON 2024 / 2025**

SOUS LA PRESIDENCE de : M. PAULET Philippe

CONSULTATION ELECTRONIQUE :

MMES ANDRIES Céline - DAVESNE Madeleine - THIEBAUT Brigitte
MM. AMRANE Karim – BROGGI Hugo - BUEB Anthony - CASTEL Frédéric - CETOJEVIC Ludovic –
COTTIAS Matthieu - COTTRET Hervé – DANISKAN Serkan – GUILLIER Didier - HASS Jean-Philippe
- PACHOLCZYK Jean-Marc - POUJOL Philippe - PRIEUR Aurélien - RAYBAUDI Thierry.

VALIDATION DE LA COMMISSION FOOT ANIMATION

Le Comité Directeur est invité à se prononcer sur la modification de la composition de la commission Foot Animation d'après la liste des membres suivants :

Céline ANDRIES – Matthieu COTTIAS – Ludovic CETOJEVIC (CODIR)
Jean-Paul ANDRÉ (ASOFA)
Romain ANDRÉ (FC BREVIANDES)
Aurélie BRASTEL (ETOILE LUSIGNY)
Thibault PERRIN (ASLO)
Nathalie PROTIN (FC BREVIANDES)

Nouveaux membres 2024 / 2028 à valider :

M. Ismail MAILLET (SAINT ANDRE FOOTBALL)
M. Etienne THOMAS (BARRISSOYES)
M. Ludovic SORET (BARRISSOYES)

Au 28/10, 12 membres du Comité Directeur sur 18 ont d'ores et déjà validé la proposition ci-dessus.

En conséquence, il est acté ce jour et matérialisé par le présent Procès-Verbal la composition de cette commission.

Le Président
Philippe PAULET

Le Secrétaire Général
Jean-Philippe HASS